

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI AU 30/09/2016

I - L'EXECUTION BUDGETAIRE

Il est précisé que le décret 2016-1279 a acté le transfert des activités du CEE au CNAM à compter du 1er octobre 2016; l'analyse de l'exécution porte ainsi sur 9 mois seulement d'activité alors que les prévisions avaient été établies pour une année pleine.

A – Ressources

Pour 4 137 508 € de recettes budgétaires prévues en BR1, le Centre a réalisé 2 778 126 € de recettes encaissées soit 67.15 % d'exécution, en baisse par rapport à 2015 (75.4%)

Il est important de noter que le versement du 3^{ème} trimestre de la subvention pour charges de service public n'a été effectué qu'à hauteur de 525 041 €, l'arrêté modificatif ayant été notifié le 22 septembre 2016.

La réalisation des recettes se décompose comme suit :

- ❖ **la subvention pour charges de service public** (2 375 123 €) représente 85.5% de l'ensemble des recettes de l'établissement (contre 79.5 % en 2015).
- ❖ les **recettes propres** (706 - 708 - 75xx) représentent 3 % de l'ensemble des recettes : mises en place pour 15 423 €, elles ont été réalisées à hauteur de 84 738 €, prenant en compte le remboursement par le GIS CREAPT des personnels mis à disposition par le CEE.
- ❖ les **recettes fléchées** (741 - 744) représentent 11.5% des recettes avec 318 265 € compte tenu du versement au titre de la convention INGRID perçu en 2016 sur un titre émis en 2015 sur ressources affectées.
- ❖ Il est précisé que la gestion du GIS CREAPT dont le CEE est mandataire, auparavant suivie **en ressources affectées** (748) jusque fin 2015 est désormais suivie en opération pour comptes de tiers sans incidence budgétaire en application du décret GBCP : les recettes encaissées à ce titre se sont élevées à 158 498 €.

L'annexe 1 retrace l'évolution globale des recettes du Centre depuis 2012.

L'annexe 2 reprend l'évolution des principales ressources par nature et a été annotée pour permettre les comparaisons compte tenu du changement de périmètre (application du décret GBCP au 01/01/2016) et du plan de comptes (mise en oeuvre du plan de comptes commun en 2016).

B – Dépenses

Il est précisé que le CEE a obtenu l'autorisation le 9 octobre 2015 d'appliquer le régime GBCP simplifié, soit un budget en AE=CP sauf pour les opérations pluri-annuelles. Au niveau

Autorisations d'Engagement, la consommation s'est élevée à 3 492 332 € compte tenu du renouvellement du bail signé le 12 mai 2016 avec un engagement ferme sur 5 ans Cette modification des enveloppes au niveau prévision d'AE n'a pas pu être inscrite dans un Budget Rectificatif dans la mesure où les dernières séances du Conseil d'Administration ont été consacrées à la préparation du transfert d'activités au CNAM. Avec une prévision de 4 158 836 €, le montant des consommations de CP s'élève à 2 811 163 € soit un taux global d'exécution 64.6 % ou de 90.10 % ramené sur un budget de 9 mois.

L'exécution des dépenses se décompose comme suit :

- ❖ Les **dépenses de personnel** installées pour 2 719 682 € ont été exécutées à 73.5 % (1 997 873 €) et représentent 71 % des dépenses globales, stables par rapport à 2015 (72% du total des dépenses).
- ❖ Les **dépenses de fonctionnement** installées pour 1 277 154 € ont été exécutées à hauteur de 728 712 €, ce qui représente 57 % de réalisé et 26% des dépenses globales. En 2015 la part dans les dépenses était de 28%.
- ❖ Les **dépenses d'investissement** installées pour 162 000 € ont été exécutées à hauteur de 84578 €, soit 52% de réalisé contre 53% en 2015.

L'annexe 3 représente l'évolution des dépenses depuis 2012.

L'annexe 4 représente les dépenses du personnel depuis 2012, et la part des Recettes Fléchées + GIS CREAPT (anciennes RA).

C - Le Résultat

Le BR1 2016 prévoyait un déficit budgétaire de 21 328 € et un résultat patrimonial déficitaire de 292 328€. L'exécution au 30/09/2016 se traduit par un déficit budgétaire de 33 037 € et un **résultat patrimonial déficitaire de 52 779.06 €** après le déficit de 1 108 947 € en 2015.

Il est proposé d'affecter ce résultat au compte de réserves (10682) d'un montant actuel de 1 204 887.57 €.

Il est rappelé que le 3^{ème} trimestre de la subvention de service public (925 166) n'a pas été versé en totalité et que cette notification est intervenue le 22 septembre 2016.

Si le Centre avait encaissé la totalité de la subvention prévue, le **solde budgétaire aurait été bénéficiaire de 366 963 €, et le résultat patrimonial bénéficiaire de 347 221 €**, soit une très nette amélioration par rapport aux exercices précédents.

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Le résultat déficitaire, ajouté à d'autres éléments comptables, principalement les dotations aux amortissements et aux provisions détermine une Capacité d'Autofinancement (CAF) de 63 273€. Après une succession d'exercices en Insuffisance d'Autofinancement, le CEE retrouve une CAF, en 2016.

Cela ne permet toutefois pas de financer l'intégralité des investissements du Centre qui sont donc prélevés sur les réserves comme les dernières années.

III - LE FONDS DE ROULEMENT (FR)

Le fonds de roulement est calculé à partir du bilan, soit :

ou *actifs circulants* (1 570 436.77 €) - *dettes à court terme* (229 659.07 €)
 capitaux permanents (1 520 567.26 €) - *actifs immobilisés* (179 789.56 €)

il s'élève à 1 340 777.70 € contre 1 401 129.46 € en 2015 soit une variation de - 60 351.76 € (4%) qui correspond à un **prélèvement sur fonds de roulement**.

Au 30 septembre 2016, le fonds de roulement du Centre représente 133 jours de fonctionnement soit un peu plus de 4 mois contre moins de 4 mois en 2015 ; la journée de fonctionnement s'élève à 10 183€, inférieure à 2015 (12 510 €). Le coût d'une journée a diminué de 43 % depuis 2011 (17 824 €).

IV - LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

Le BFR qui correspond à la différence entre les créances et les dettes d'exploitation s'élève à -117 464.20 €.

Le FR couvre entièrement le BFR.

L'annexe 5 reprend l'évolution du FR, du BFR et de la trésorerie de 2012 à 2016.

V- LA TRESORERIE

Elle s'élève en fin de gestion à 1 458 241.90 € contre 1 556 516.24 € en 2015 soit une variation de - 98 274 € (- 6%).

Les annexes 6 et 7 reprennent la situation mensuelle de la trésorerie du Centre depuis 2012 ainsi que le taux de couverture des dettes.

Depuis 2012, le montant moyen de la trésorerie est en baisse constante : de plus de 4 millions en janvier 2012, le montant de la trésorerie a atteint son niveau le plus bas en mars 2016 avec 0.6 M€.

VI - INDICATEURS DE SUIVI

L'annexe 8 représente les principaux indicateurs stratégiques qui permettent d'observer la santé financière du Centre, à savoir le suivi mensuel des produits constatés, des mandatements, de la trésorerie, du fonds de roulement et de son besoin.

Le pic de produits constaté en avril correspond à l'émission du titre de recettes concernant la subvention Etat (SCSP) pour la totalité de la notification, conformément à la circulaire budgétaire. Les recettes propres du Centre sont à un niveau très bas.

En ce qui concerne les mandatements, près de la moitié a été réalisé en juillet et septembre afin de traiter tout ce qui pouvait l'être avant le transfert au CNAM.

Noisy le Grand le 27 octobre 2016

L'Agente Comptable

